

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2016

---

PROTECTION DE LA NATION - (N° 3381)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 239

présenté par  
M. Raimbourg

à l'amendement n° 46 de la commission des lois

-----

### APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 1 et le début de l'alinéa 2 :

« Le premier alinéa de l'article 36 de la Constitution est complété par les mots :

« , sur tout ou partie du territoire de la République, en cas... (*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision rédactionnelle. Il est proposé d'aligner la rédaction de l'article 36 de la Constitution sur celle du nouvel article 36-1.